

**Modification du SRADET -
Ateliers de concertation
22 juin, 4 juillet, 21 septembre 2022**

DÉROULÉ DE L'ATELIER

- Propos introductifs
- Temps 1 : Présentation de la méthodologie et des options de territorialisation
- Temps 2 : Tables-rondes
- Conclusions des ateliers

INTRODUCTION

MÉTHODE DE CONCERTATION

Ateliers de
concertation n°1 et 2

22/06

04/07

Rencontre État
et Conf. des SCOT

Septembre

21/09

Atelier de
concertation n°3

COFIL
Région

début
Octobre

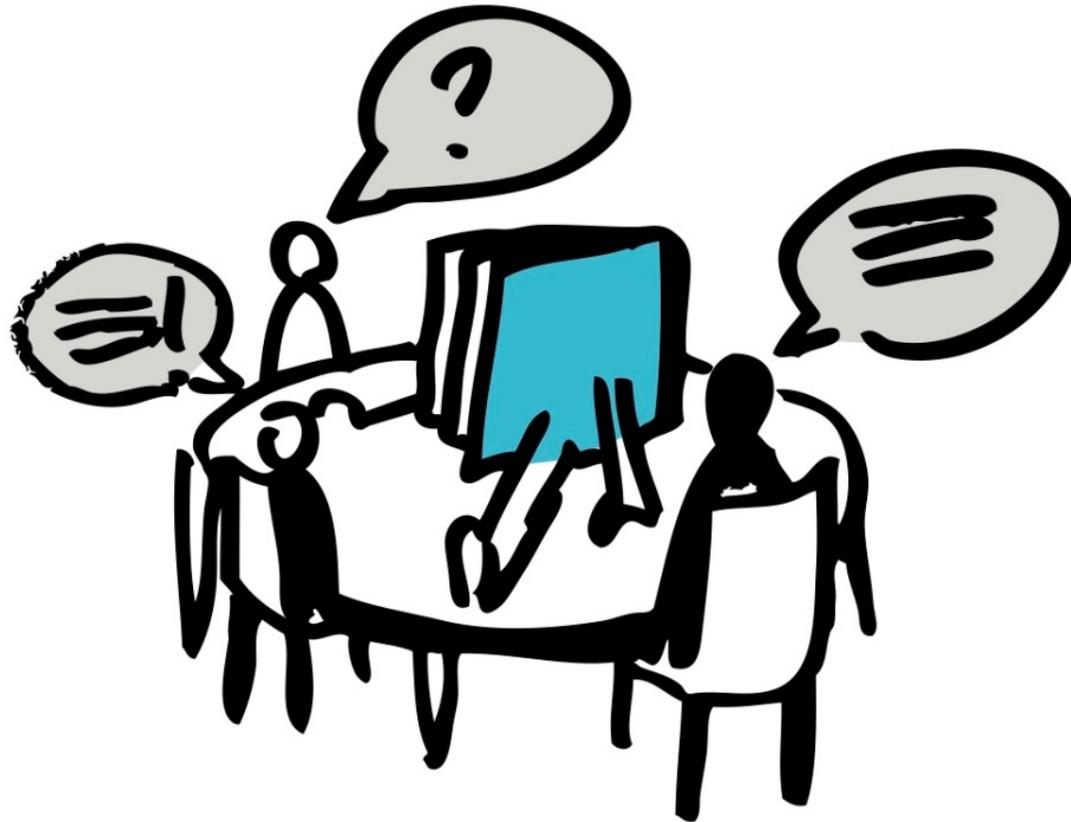
Webinaire de
restitution

13
octobre

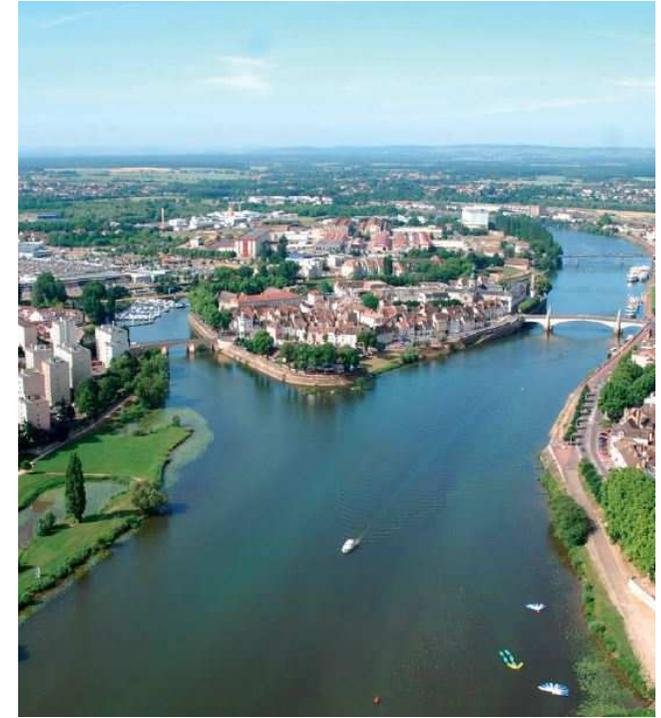
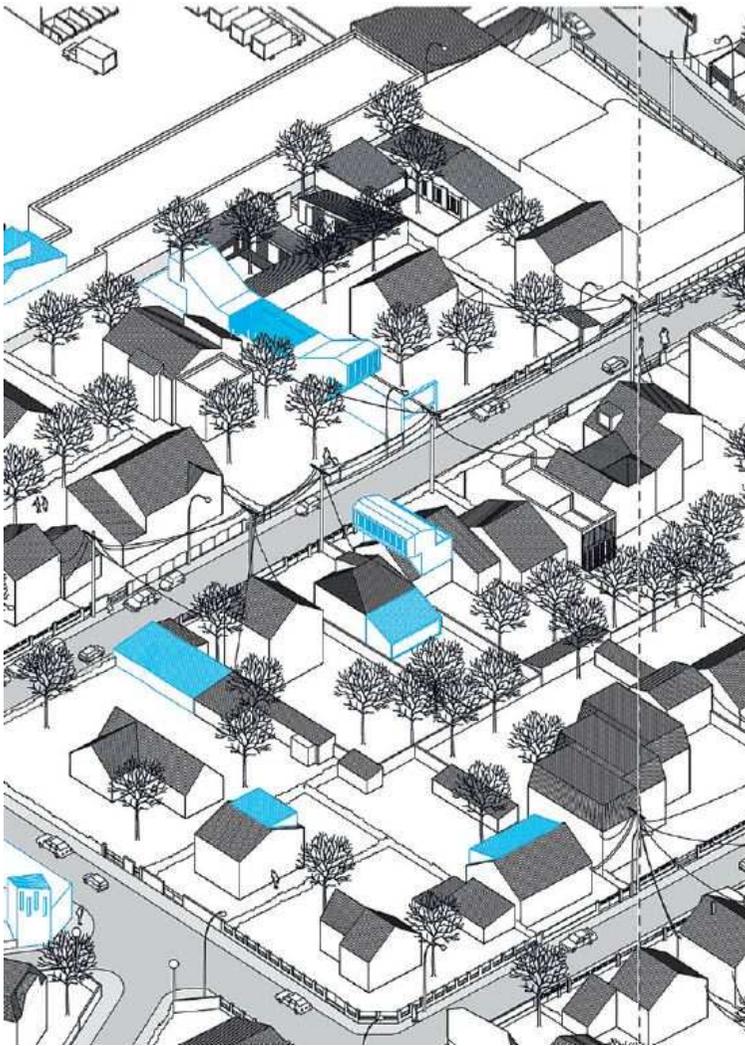
2^{de} série
D'ateliers

Novembre
Décembre

DES ATELIERS POUR UNE CONCERTATION OUVERTE ET CONTRIBUTIVE



ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MODÈLES



MODÈLE DE CONCERTATION

Etape 0 > Juin

Concertation préalable

- 1 questionnaire tout public en ligne pour engager une démarche d'information et de concertation

<https://jeparticipe.bourgognefranche.comte.fr/>

Cible : grand public, société civile, entreprises, collectivités

Etape 1 > Juin-
Septembre

Concertation thématique

- des ateliers sur la définition de la maille territoriale
- 1 webinaire conclusif

Cible : représentants politiques et techniques des territoires cibles du SRADDET (SCoT, PNR, PLUi...)

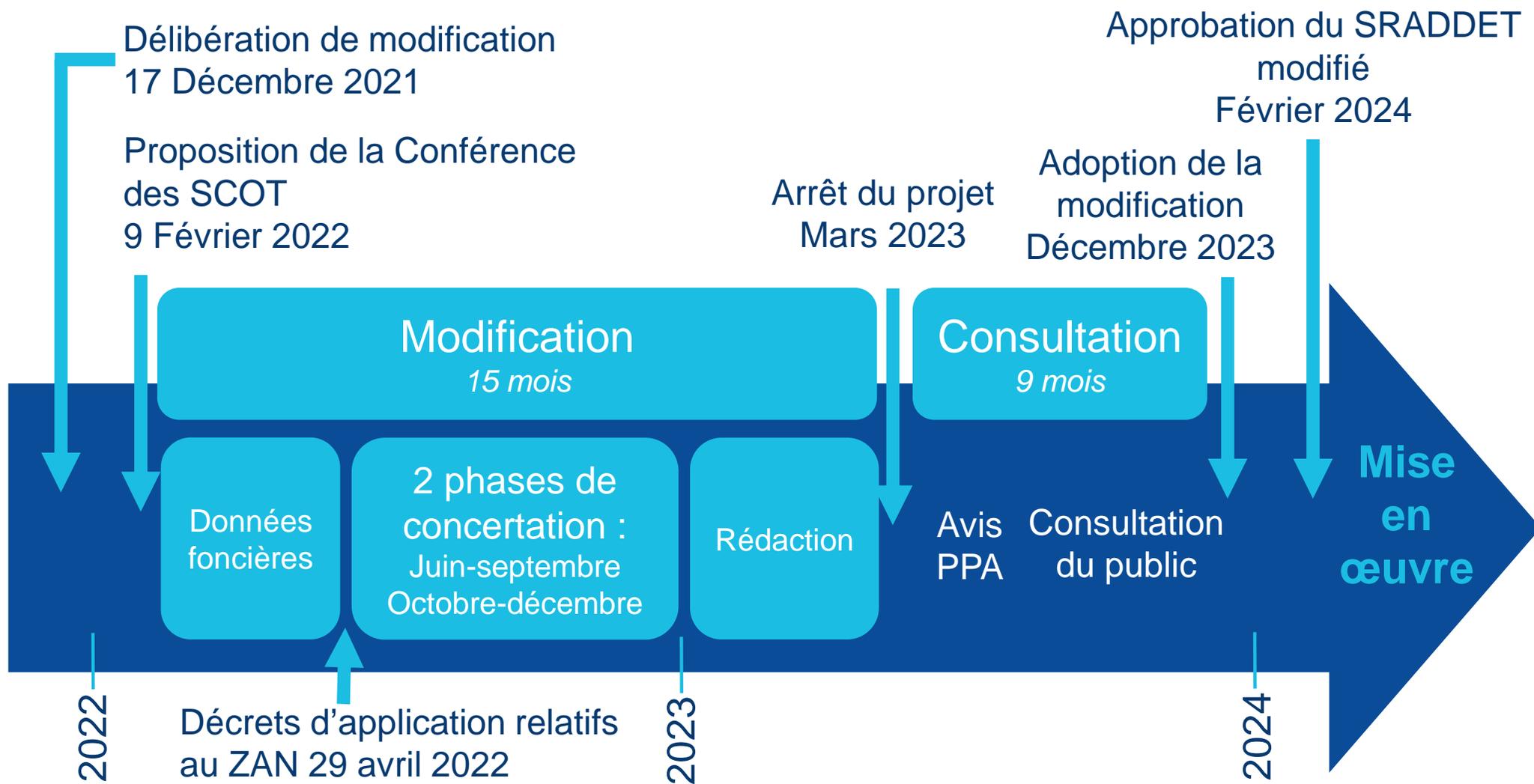
Etape 2 > Octobre-
décembre

Concertation territoriale

- des ateliers territorialisés pour formuler des objectifs et les règles associées

PRESENTATION DE LA METHODE ET DES OPTIONS DE TERRITORIALISATION

CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU SRADDET



CADRE RÉGLEMENTAIRE

Article R 4251-8-1 :

« En matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols, des règles territorialisées permettent d'assurer la déclinaison des objectifs entre les différentes parties du territoire régional identifiées par la région, le cas échéant à l'échelle du périmètre d'un ou de plusieurs schémas de cohérence territoriale. Est déterminée pour chacune d'elles une cible d'artificialisation nette des sols au moins par tranches de dix années. »

RAPPEL SUR LE TRAVAIL DE LA DONNÉE

Choix de la base de référence : les données de flux du portail national de l'artificialisation

- Base de référence nationale,
- Homogénéité régionale
- Compatible avec les périodes de références (loi et décret)

Choix locaux plébiscités par la majorité des Régions :

- Portail national comme base de référence
- Période de référence : 2021-2030; 2031-2040; 2041-2050

OBJECTIFS DES ATELIERS DE CONCERTATION

1^{ÈRE} SÉRIE

Construire les scénarios de territorialisation :

- combinaison entre une maille territoriale et une clé de répartition

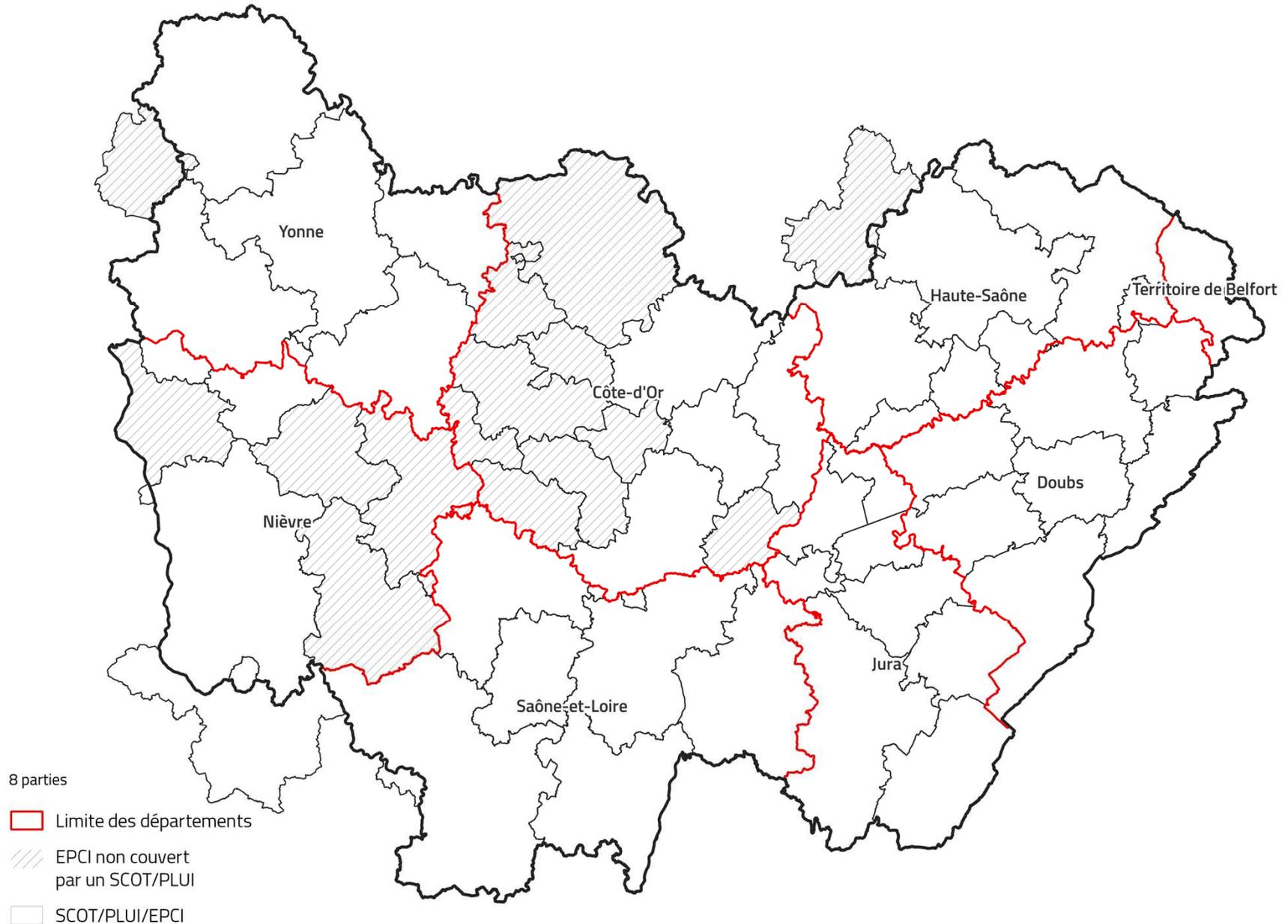
La série 2 des ateliers (novembre-décembre) sera dédiée à un travail maille par maille pour définir les objectifs de chaque territoire.

Champs des possibles :

- SCoT et PLUi
- Combinaison de SCoT et PLUi selon une géographie différenciée : zone d'emploi, bassin de mobilités, grands ensembles territoriaux, départements

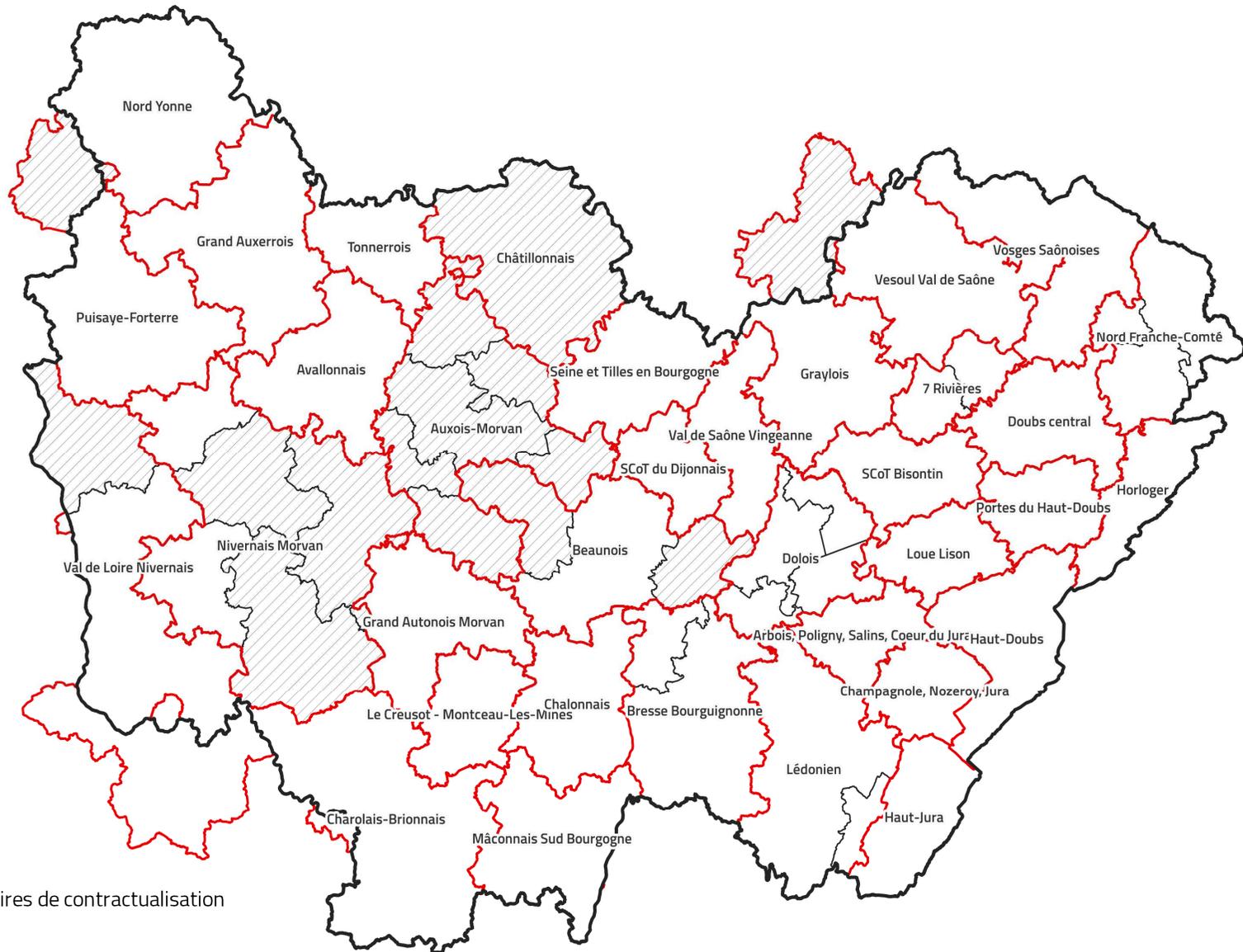
	A. Maille SCoT et PLUi	B. La maille d'une combinaison de SCoT / PLUi		
		B1. Selon une géographie administrative (départementale)	B2. Selon une typologie d'indicateurs fonctionnels	B3. Selon une typologie de situations prospectives
Variante	Les territoires non couverts par un SCoT/PLUi			

LA MAILLE DÉPARTEMENTS

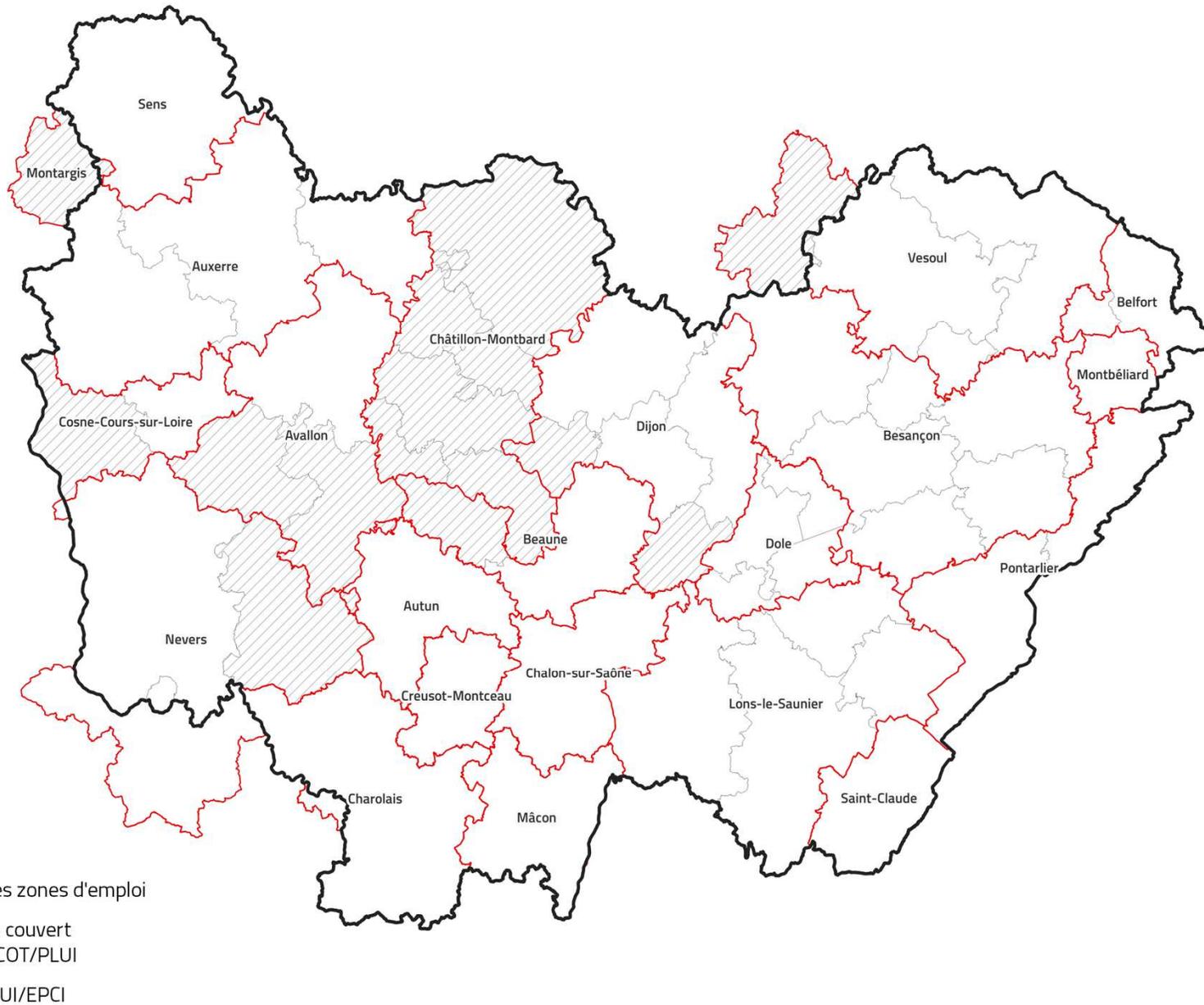


LA MAILLE

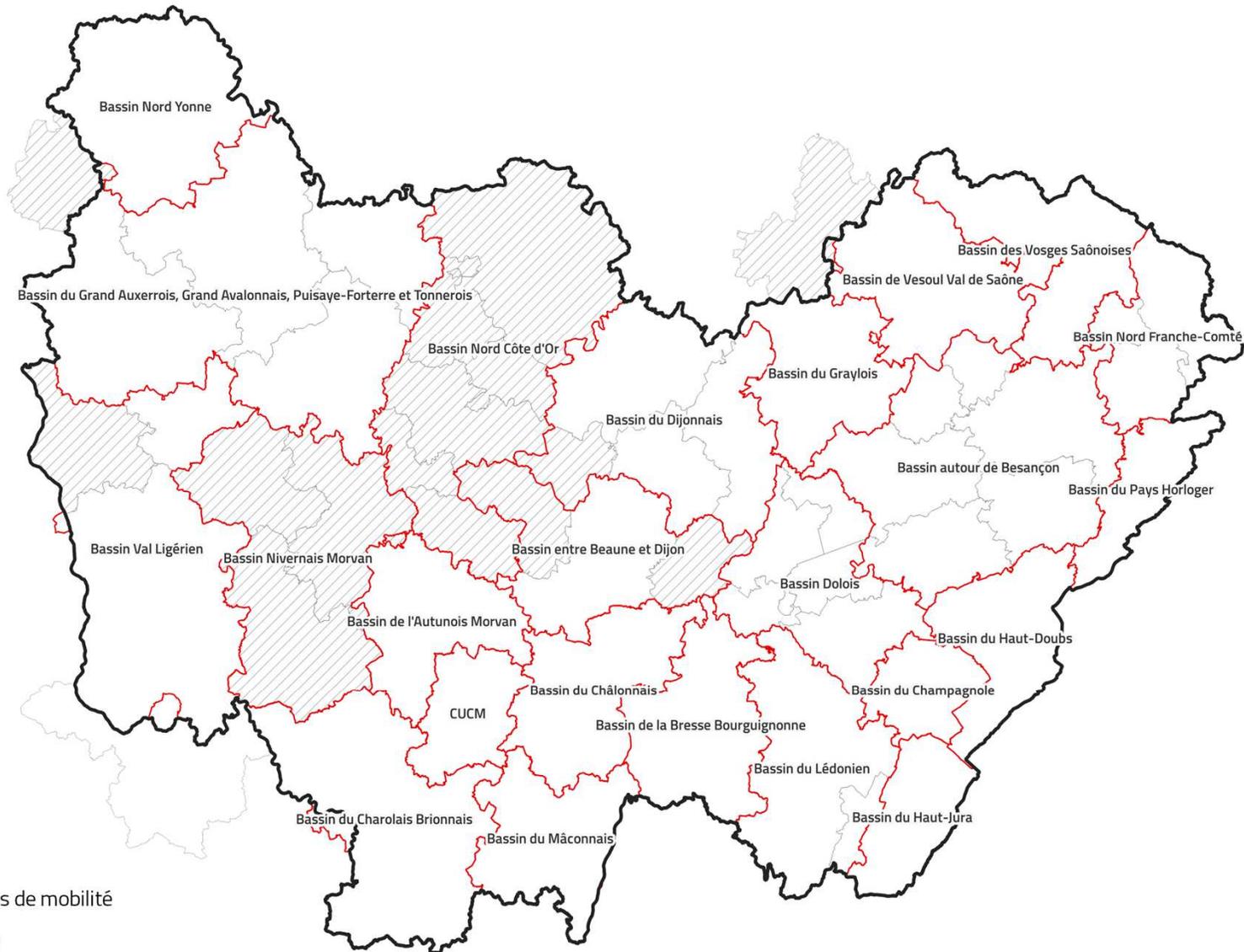
TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION



LA MAILLE ZONES D'EMPLOIS



LA MAILLE BASSINS DE MOBILITÉS



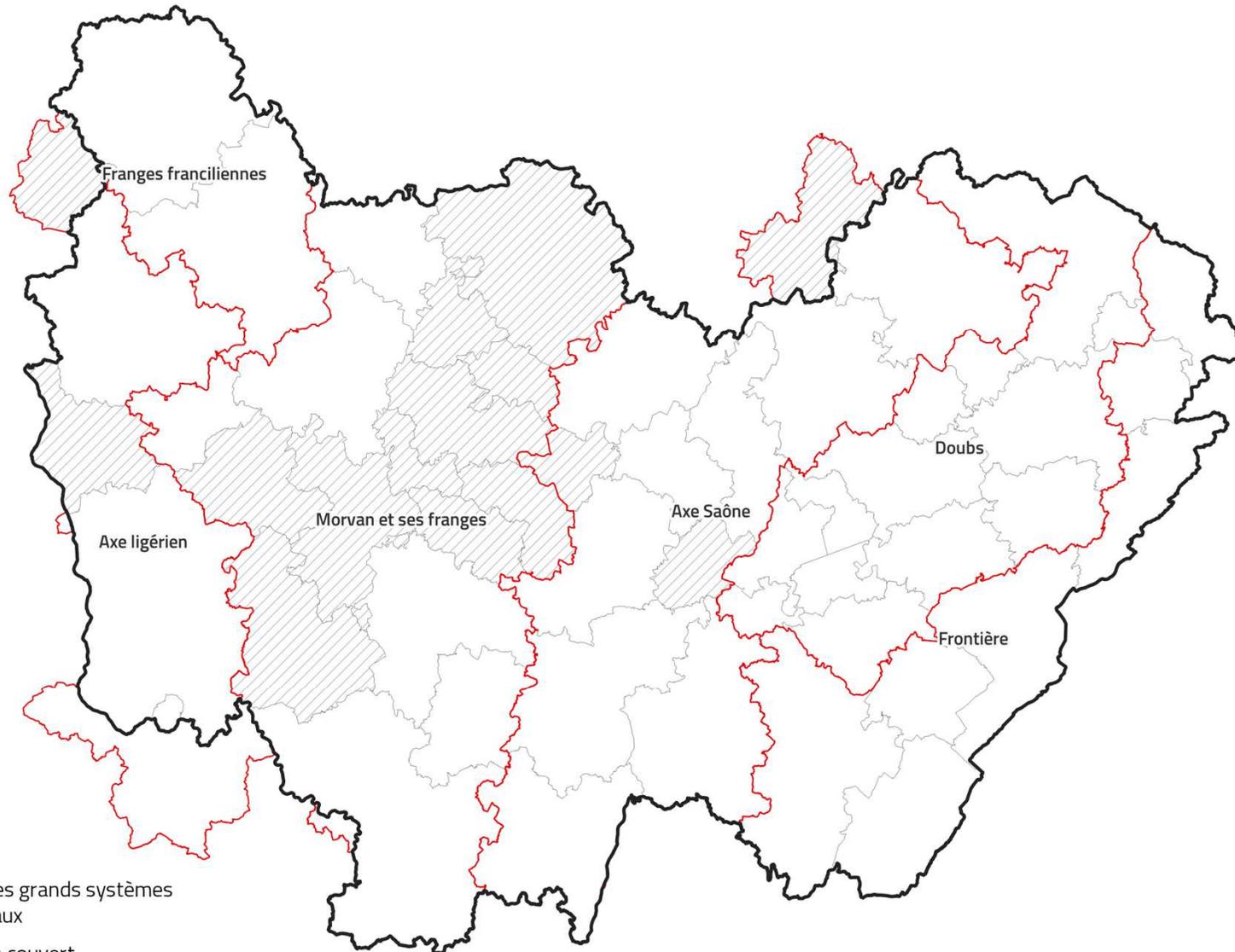
24 parties

Red line: Limite des bassins de mobilité

Diagonal lines: EPCI non couvert par un SCOT/PLUI

White box: SCOT/PLUI/EPCI

LA MAILLE GRANDS SYSTÈMES TERRITORIAUX



6 parties

 Limite des grands systèmes territoriaux

 EPCI non couvert par un SCOT/PLUI

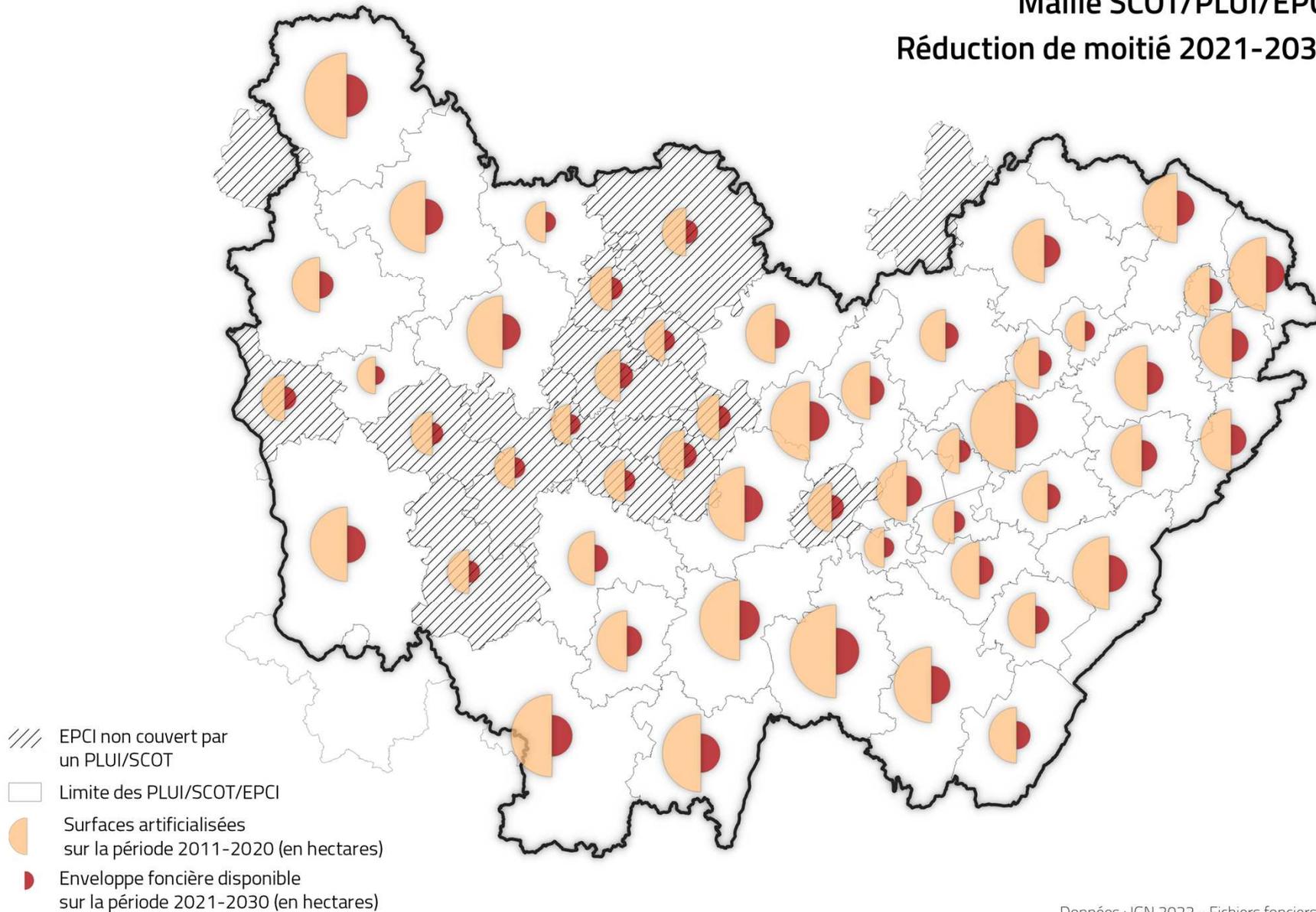
 SCOT/PLUI/EPCI

DÉFINITION DES CLÉS DE RÉPARTITION

- **L'égalité** => effort de réduction de 50% sur la consommation foncière passée
- **L'équité** => basé sur des indicateurs d'efficacité passée (consommation d'habitat par ménage par ex.)
- **La bifurcation** => basé sur des projections futures (dynamique démographique par ex.)

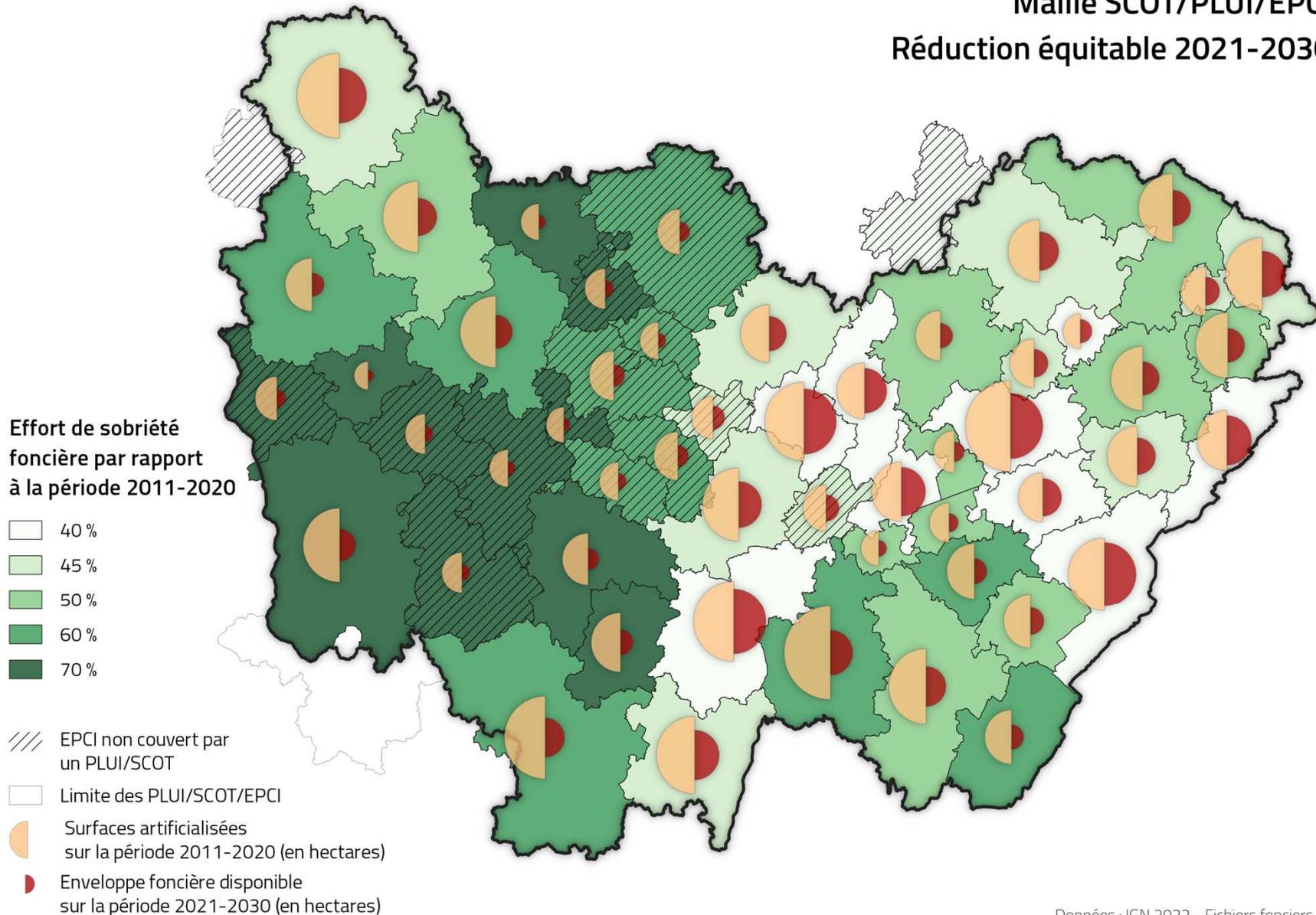
CLÉ ÉGALITÉ MAILLE SCOT/PLUI

Maille SCOT/PLUI/EPCI
Réduction de moitié 2021-2030



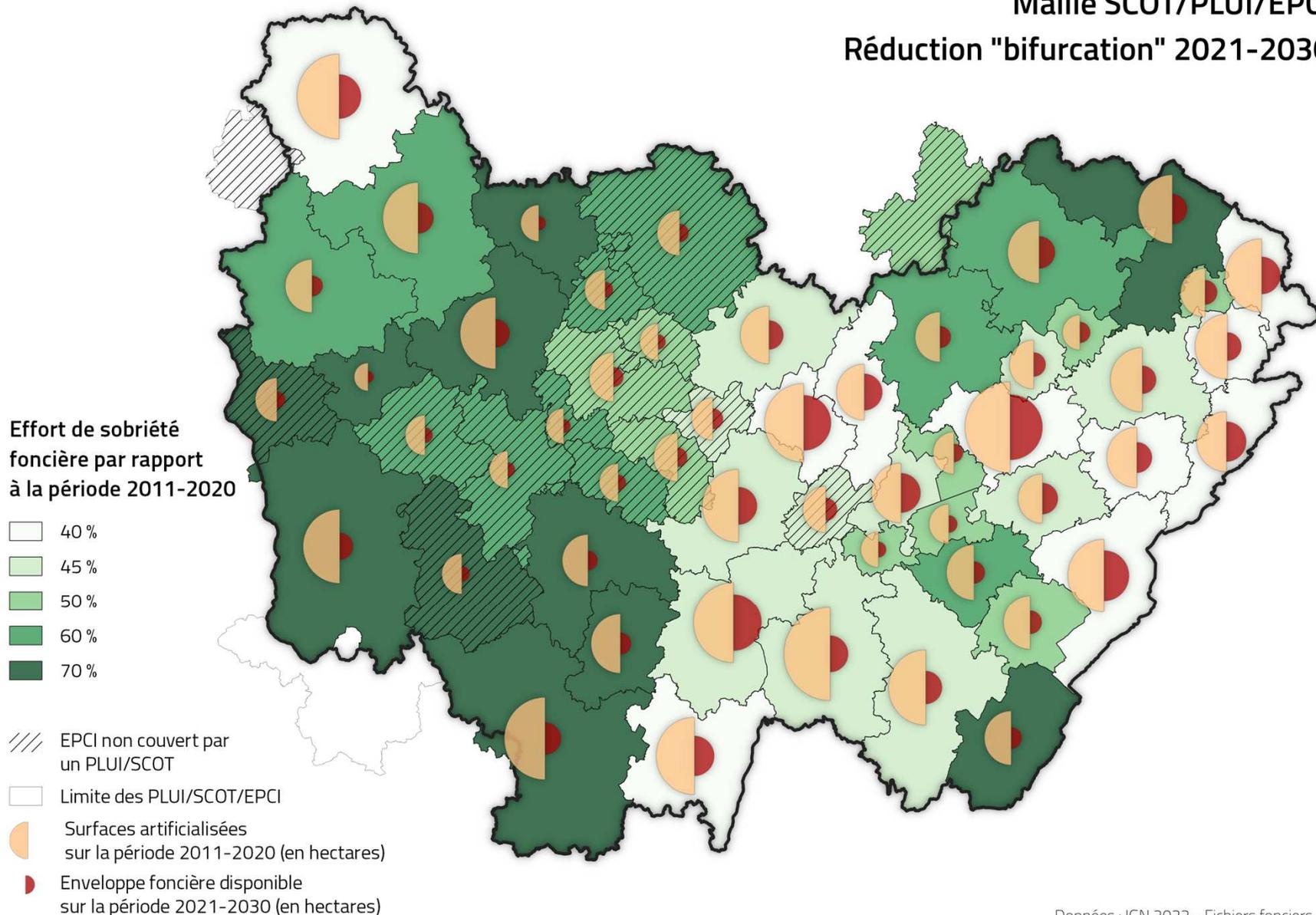
CLÉ ÉQUITE MAILLE SCOT/PLUI

Maille SCOT/PLUI/EPCI
Réduction équitable 2021-2030



CLÉ BIFURCATION MAILLES SCOT/PLUI

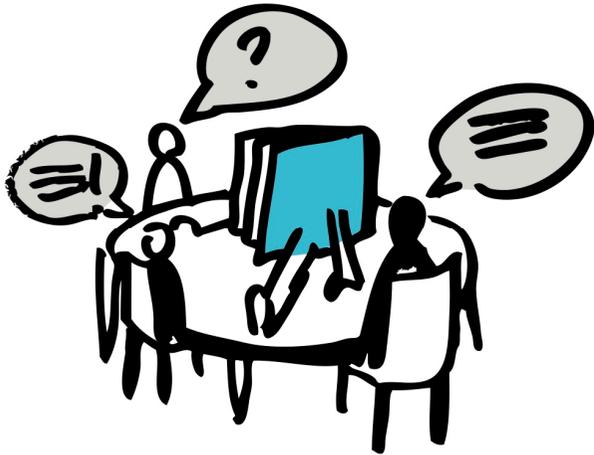
Maille SCOT/PLUI/EPCI
Réduction "bifurcation" 2021-2030



SCÉNARIOS PRÉSENTÉS EN ATELIERS

3 scénarios de débat :

- maille SCOT/PLUi, clé bifurcation
- maille zone d'emplois, clé équité
- maille grands ensembles territoriaux, clé égalité



TABLES-RONDES

CONCLUSION DE L'ATELIER



RETOUR SUR LES MODALITÉS DE CONSTRUCTION DES SCÉNARIOS

Restitution des tables-rondes

CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRES

15 jours suivant l'atelier pour compléter le travail d'évaluation :

Lien formulaire en ligne